

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal  
de l'entreprise de Liège division Namur



\*24124038\*

gale,  
al,

09 AOÛT 2024

Pour le Greffier  
Greffe

N° d'entreprise : **0427 535 517**

Nom

(en entier) : **COGEZAF SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Haïpes, Sauv. 11 à 5030 Gembloux**

**Objet de l'acte : Procès Verbal de la réunion du Conseil d'administration de la SA COGEZAF  
tenue le 29 juin 2024**

Extrait des décisions du Conseil d'administration du 29 juin 2024

## 1. Démission et nomination de l'Administrateur Délégué

Le Conseil d'administration prend acte de la fin du mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Jean-Francois Bruyr avec effet à partir du 24 juin 2024, et ce, suite à sa démission de son mandat d'administrateur et administrateur délégué de la société. Pour autant que de besoin, à l'unanimité, le conseil d'administration accepte cette démission.

A l'unanimité, le conseil d'administration désigne, en qualité de nouvel administrateur-délégué, avec effet à la date de présente réunion, soit le 29 juin 2024, et pour une durée illimitée, Monsieur Joffrey Kasler, né le 19 octobre 1989 à Courbevoie (92) et domicilié 43 rue de Locarno à 92150 Suresnes, qui accepte.

## 2. Démission et Nomination du représentant de Tedis

Le Conseil d'administration prend acte du remplacement de Monsieur Denis Maurice par Madame Séverine Edgard-Rosa en qualité de représentant permanent de la Société Tedis.

## 3. Divers

A l'unanimité, le conseil d'administration donne procuration aux avocats de la société Thales Brussels SC/SCRL dont Me Alexis Wochenmarkt, Me Emmanuel Georgas et Me Tamara Hoogstoel chacun pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, pour, le cas échéant, effectuer les formalités nécessaires en vue du dépôt à la banque- carrefour des entreprises et à la publication des démissions et nominations décidées par le présent conseil d'administration.

Emmanuel Georgas  
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).